

Les océans menacés par l'exploitation minière des grands fonds marins et le rôle ambigu de la Belgique

Le Vif

L'exploitation minière des grands fonds marins constitue une grave menace pour les océans et le climat, alerte Greenpeace mercredi dans un nouveau rapport. D'après ses conclusions, le développement de cette industrie entraînera l'extinction d'espèces uniques et contribuera au réchauffement climatique. La Belgique joue "un rôle ambigu" en la matière, souligne l'organisation.

Dans ce rapport, plusieurs scientifiques s'inquiètent des dommages irréversibles que les machines d'extraction pourraient causer. Louisa Casson, experte en océans chez Greenpeace International, craint notamment que l'industrie minière détruise les grands fonds avant même qu'ils ne soient étudiés. "Les grands fonds marins forment le plus grand écosystème de la planète et abritent des créatures uniques que nous connaissons à peine, voire pas du tout", souligne-t-elle. "À ce jour, on estime que 0,0001% seulement des fonds marins profonds ont fait l'objet d'études scientifiques."

Le rapport pointe également du doigt le manque de transparence de l'Autorité internationale des fonds marins (AIFM), l'organisme des Nations unies chargé de réglementer l'exploitation minière. Celui-ci ne serait pas adapté à la protection des océans et se concentrerait davantage sur la promotion des intérêts de l'industrie minière ainsi que sur le lobbying contre un Traité océanique mondial fort, dénonce Louisa Casson.

Greenpeace évoque par ailleurs le "rôle ambigu" de la Belgique, qui plaide en faveur d'un traité océanique ambitieux mais joue également un rôle important dans le développement de l'exploitation minière commerciale des grands fonds marins, analyse l'organisation. "Si la Belgique veut vraiment protéger les océans, nos futurs ministres doivent retirer leur soutien à l'exploration des fonds marins et appeler à un moratoire immédiat sur l'exploitation minière des grands fonds qui devra rester en place au moins jusqu'à ce qu'un réseau de réserves marines ait été constitué pour protéger un minimum de 30% de nos océans d'ici 2030", ajoute An Lambrechts, experte en océans chez Greenpeace Belgique.